

Un port ultramoderne ?

(page 3)



Le chantier de modernisation et de réhabilitation du port de Bujumbura vise à transformer cette infrastructure en une plaque tournante.

DEVELOPPEMENT



Hausse des prix des matériaux de construction

Une entrave au développement des infrastructures (page 2)

#STOP INFOX



Fakenews

Les réseaux sociaux, un vecteur de Fakenews (page 4)

AGRICULTURE



Production agricole

Quand la BAD compte améliorer la production agricole (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial

Le port de Bujumbura fait peau neuve



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Le chef de l'Etat a dévoilé ce mercredi 09 octobre 2024 la plaque inaugurale des infrastructures portuaires « ultra-modernes ». Désormais, le port est doté de nouvelles infrastructures dont un vaste chantier naval et un terminal

à conteneurs d'une capacité de plus de 350 containers. Les travaux sont le fruit de la coopération bilatérale avec le Japon via son agence internationale de coopération JICA. L'appui technique et financier pour l'ensemble des travaux oscille autour de 31 millions USD. Le projet de modernisation du port vient répondre aux besoins réels. Les armateurs qui devraient faire inspecter leurs bateaux à Kigoma n'auront pas besoin de bateaux-remorqueurs pour faire réparer leurs engins.

Le projet donne un coup de pouce au transport lacustre. Dans un contexte de pénurie récurrente du carburant, il y a également des possibilités d'accueillir des bateaux citernes. Malgré la menace des inondations,

l'ancienne jetée pétrolière a été réhabilitée.

Le chantier de modernisation et de réhabilitation du port de Bujumbura vise à transformer cette infrastructure en une plaque tournante. Le port de Bujumbura occupe une position stratégique. Il est carrefour des corridors Centre, Nord et Sud. De cette façon, il facilite les échanges des marchandises et regorge d'énormes opportunités d'investissements.

La phase de réhabilitation des infrastructures portuaires est également en cours. Les travaux de réhabilitation du port vont coûter 79 millions d'Euros. Ce mégaprojet permet non seulement de moderniser les infrastructures portuaires, mais aussi d'acquérir des

équipements pour les opérations portuaires et l'aménagement des voies d'accès. Il constitue une étape majeure vers l'exploitation du potentiel du lac Tanganyika en tant que voie navigable.

Le Burundi va tirer parti des avantages en matière de réduction des coûts, de capacités et de sécurité des marchandises par rapport à d'autres modes de transport. De fait, la redynamisation du port permet de stimuler, d'augmenter la croissance économique et la création de l'emploi. Pour assurer le transport des personnes par paquebot, il est prévu également la construction d'un quai passager.

Les données de la Banque centrale montrent que le flux des marchandises augmente en

flèche au port de Bujumbura. Le volume des échanges commerciaux transitant par le port de Bujumbura est passé de 180 mille tonnes en 2017 à 257,3 mille tonnes l'année dernière.

Le projet de réhabilitation et de modernisation du port de Bujumbura a connu pas mal d'embûches. La crise socio-politique de 2015 a ralenti l'aboutissement du projet. Quatre ans plus tard (en juin 2019), un accord de financement de 26 millions USD a été signé entre le gouvernement du Burundi et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Cet accord censé relancer le projet de modernisation du port de Bujumbura s'est heurté à la pandémie de Coronavirus. Les travaux qui devraient commencer en novembre 2019 ont connu deux ans de retard.

DEVELOPPEMENT

Hausse des prix des matériaux de construction

Une entrave au développement des infrastructures

L'augmentation des coûts des matériaux de construction entrave le développement des activités de construction. Elle engendre divers problèmes, tels que l'interruption des chantiers déjà engagés et la nécessité de réviser les devis. De plus, cette flambée tarifaire peut perturber d'autres projets en cours

Actuellement, la construction d'une maison ou d'une autre infrastructure, que ce soit dans la capitale économique ou dans sa périphérie est particulièrement difficile. La hausse des prix des matériaux de construction constitue un obstacle majeur au développement des infrastructures. Selon Assaf Niyogushemeza, ingénieur civil, l'augmentation des coûts des matériaux de construction perturbe les activités de construction et risque même de les ralentir, surtout qu'elle survient après l'établissement des budgets prévus en vue de leur réalisation.

Pour lui, l'un des obstacles pouvant survenir lors de la phase de construction d'une maison ou d'une infrastructure en raison de la hausse des coûts des matériaux est l'arrêt des activités. Cela pose problème lorsque le propriétaire du chantier se fie essentiellement aux devis établis par son ingénieur. En outre, s'il y a déjà un devis déjà établi, on peut se retrouver dans la nécessité de

demander un supplément financier en raison de la hausse des coûts des matériaux de construction. Cela freine l'avancement des travaux et le propriétaire du chantier peut commencer à douter de la fiabilité des estimations fournies, remettant ainsi en question la compétence de l'ingénieur. De plus, le propriétaire fait également face à des difficultés financières pour continuer son projet de construction. L'augmentation des coûts des matériaux durant la phase de construction peut aussi mettre en péril d'autres projets du propriétaire d'une parcelle.

Les coûts des matériaux de construction en augmentation constante

Des informations recueillies le 7 octobre 2024 dans le quartier Asiatique connu comme un lieu de référence pour la commercialisation des matériaux de construction, le constat est que les prix ne cessent d'augmenter. Un employé du magasin Kubwimana Business a souligné que les variations des prix des matériaux de construction sont significatives. A titre d'exemple, le prix d'un fer à béton de 12mm de section produit localement a grimpé de 55 000 FBu à 60 000 FBu en trois mois. De même, le fer à béton de 10mm de section a connu une augmentation passant de 38 000 FBu à 43 000 FBu, tandis que celui de 8mm de section est passé de 26 000 FBu à 28 000 FBu.

Concernant les tôles, celles en provenance de la Tanzanie qui étaient à 42 000 FBu il y a deux mois, affichent maintenant un prix de 45 000 FBu. Quant à celles qui proviennent du Kenya, leur prix est passé de 42 000 FBu à 46 000 FBu.

Par ailleurs, Heslone Uwingabire, vendeur de carreaux et de matériaux entrant dans la fabrication des plafonds a souligné que les prix ont globalement augmenté par rapport à l'année précédente. Actuellement, les carreaux de 30 x 30 se vendent à 53 000 FBu le m² contre 34 000 FBu l'année dernière. Ceux de 60 x 60 sont proposés à 80 000 FBu contre 56 000 FBu par m² l'année précédente, tandis que les carreaux de 50 x 50 s'achètent 77 000 FBu



La hausse des coûts des matériaux de construction freine ceux qui veulent bâtir.

contre 45 000 FBu par m² l'année d'avant. D'autres types de carreaux, auparavant au prix de 41 000 FBu se vendent aujourd'hui à 62 000 FBu par m², tandis que ceux qui coûtaient 28 500 FBu se vendent maintenant à 47 000 FBu par m². De plus, le triplex de 25cm qui coûtait 27 000 FBu l'année dernière est désormais vendu à 35 000 FBu et celui de 30cm qui était à 33 000 FBu s'achète aujourd'hui à 56 000 FBu.

La cherté des matériaux de construction décourage ceux qui souhaitent ériger des constructions

L'augmentation des prix des matériaux de construction constitue un véritable obstacle pour ceux qui veulent construire des maisons ou des infrastructures. « J'ai une parcelle à Maramvya dans la commune de Mutimbuzi mais, malgré les loyers très élevés de l'époque actuelle, il m'est également difficile de rassembler les fonds nécessaires pour construire une bicoque sur cette parcelle », indique Dusabe, un habitant du quartier Bwiza en mairie de Bujumbura.

« J'envisageais de solliciter un crédit bancaire pour réaliser mon projet de construction d'une maison, mais le fait que la banque exige la présentation d'un actif non déplaçable telle qu'une maison ou

FBu à 45 000 FBu, tandis que celui du ciment de type 42.5R a augmenté de 48 000 FBu à 55 000 FBu. Malgré cette hausse, ce type de ciment est devenu rare dans le quartier Asiatique. Lors de nos visites dans différents magasins, nous avons constaté l'absence de ce produit.

Pour expliquer cette pénurie, certains vendeurs ont indiqué qu'il est difficile de se procurer ce type de ciment. « Si on ne figure pas sur la liste, on n'a pas accès à ce ciment », ont-ils indiqué. De plus, même ceux qui en détiennent ont tendance à le vendre à des prix supérieurs à ceux fixés officiellement.

En revanche, les ciments de Dangote et GLC sont bien disponibles dans ce quartier. Un sac de ciment de 50 kg de type Dangote se vend actuellement à 74 000 FBu contre 78 000 FBu il y a deux mois. Quant au ciment GLC importé de la RDC, il se vend à 60 000 FBu le sac de 50 kg alors qu'il coûtait 72 000 FBu il y a deux mois.

Selon le rapport de l'INSBU sur l'Indice du Coût de Construction des Logements neufs au Burundi (ICCLB) du mois de décembre 2023, la variation en moyenne annuelle du Coût de Construction était en hausse de +9,6 % contre une hausse de 9,0 % pour l'année 2022. En raison de la persistance de la cherté des matériaux de construction, il pourrait en résulter que même les logements sociaux prévus pour être construits affichent des loyers élevés.

Jonathan Nzoyibonera

BurundiEco
Hébergement socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi

Directeur de publication et

Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélance Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 11 Octobre 2024

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2879	2925
Euro	3147	3198
Shi. Kenyan	22,3192	22,6791
Shi. Tanzanien	1,0566	1,0736
Shi. Ougandais	0,7834	0,7961
Fr Rwandais	2,1382	2,1727

Le port de Bujumbura doté de nouvelles infrastructures

La modernisation du port de Bujumbura est désormais effective grâce à l'appui financier et technique du Japon. Il est doté notamment d'un chantier naval moderne, d'un terminal à conteneurs, etc. Ce qui améliorera les échanges commerciaux à travers le lac Tanganyika

Le Japon a remis au gouvernement burundais les infrastructures portuaires issues du projet de modernisation du port de Bujumbura appuyé techniquement et financièrement par le gouvernement japonais à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Les cérémonies de remise et reprise ont eu lieu mercredi le 09 octobre 2024 au port de Bujumbura.

Le projet comprend deux composantes principales : la construction d'un chantier naval moderne et la construction d'un terminal à conteneurs avec deux postes d'accostage pour conteneurs (80 mètres par poste) et 34 660 m² de cour à conteneurs. Le terminal à conteneurs est capable d'accueillir 360 conteneurs de 40 pieds. A cela s'ajoute la canalisation des eaux venant du quartier de Buyenzi ainsi que le dragage et l'élargissement du bassin portuaire. Le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une aide japonaise non remboursable de 31 millions de dollars américains, équivalent à 100 milliards BIF.

Quelle plus-value pour les nouvelles infrastructures portuaires ?

Le Président de la République Evariste Ndayishimiye explique que le chantier naval moderne du port de Bujumbura vient répondre aux besoins énormes de réparer et d'inspecter les bateaux immatriculés au Burundi et ceux d'ailleurs pourront être réparés dans ce chantier naval. En plus de cela, le terminal à conteneurs vient augmenter la capacité du port de Bujumbura pour le chargement et le déchargement des conteneurs à l'importation comme à l'exportation. Le dragage du bassin portuaire à travers l'extension et le curetage du bassin portuaire du port de Bujumbura permettra



La coupure du ruban par le Président de la République Evariste Ndayishimiye lors des cérémonies de remise des infrastructures portuaires érigées par le Japon pour le Burundi.

au port d'accueillir des bateaux de grande taille sans risquer de toucher le fond du bassin.

Le canal de Buyenzi a été tracé pour résoudre les difficultés que les habitants de la ville de Bujumbura éprouvent avec des flaques d'eau qui stagnent après la pluie dans les alentours de la société brassicole BRARUDI, mais il reste à nous de gérer comment cette eau va être acheminée jusqu'au lac.

Selon le communiqué de presse conjoint sorti à cet effet, le Burundi est un pays enclavé dépendant de la Tanzanie voisine pour le transport ferroviaire et routier pour la distribution de ses principales exportations et importations. Par conséquent, le Burundi a besoin de s'assurer des canaux de distribution plus stables pour poursuivre sa croissance économique. Ainsi, l'amélioration des installations ou des infrastructures du port de Bujumbura permettra d'augmenter considérablement le volume des marchandises manutentionnées. Ce qui permettra de réduire les coûts de transport, de stimuler l'économie du Burundi en améliorant l'efficacité du transport lacustre et de contribuer aux efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) pour faciliter la distribution et le commerce en vue d'améliorer l'économie régionale.



Le port de Bujumbura est modernisé grâce à l'appui technique et financier du Japon.

Pour Naoki Ando, vice-président de la JICA, ce projet est l'un des plus importants réalisés depuis le début de l'aide publique au développement (APD) du Japon au Burundi. « C'est la première fois qu'on coopère dans le domaine de l'infrastructure portuaire avec ce pays », indique-t-il.

M. Ando ajoute que le projet de modernisation du port de Bujumbura vise à promouvoir les importations et les exportations passant par le lac Tanganyika avec les pays voisins du Burundi, en reliant la région des Grands Lacs à l'Afrique australe et à l'Afrique orientale ainsi qu'à réduire les coûts de transport en transportant les marchandises par bateau sur le lac plutôt que par la route.

Le projet secoué par différents problèmes

Le projet a fait l'objet d'un accord entre les deux gouvernements en 2014. Malheureusement, en raison de l'instabilité de la situation intérieure au Burundi, la construction a commencé en 2019 selon M. Ando. La construction a de nouveau été interrompue en 2020 à la suite de la pandémie de Covid 19. En outre, le changement climatique a également affecté le projet. Avec la montée inhabituelle du niveau d'eau du lac Tanganyika, la construction a dû être retardée et la conception de la construction a été examinée avec soin sur le plan technique.

L'Ambassadeur du Japon au Burundi résidant au Rwanda Isao Fukushima a souligné que le projet lancé en 2014, soit il y a 10 ans a pu surmonter diverses difficultés grâce

notamment aux efforts consentis par le gouvernement du Burundi, l'Autorité Maritime, Portuaire et Ferroviaire du Burundi (AMPFB), les contractants japonais PADECO et World Kahatsu Kogyo (WKK) entre autres. Le gouvernement du Japon attache une grande importance au renforcement de la connectivité pour réaliser le développement des pays africains. La connectivité est particulièrement essentielle pour le développement des pays des Grands Lacs avec leur situation géographique et leurs potentiels en ressources naturelles. C'est dans ce contexte que le Japon a financé le projet de modernisation du port de Bujumbura. Celui-ci modernisé améliorera les échanges régionaux en vue de revitaliser la croissance économique du Burundi et de la région des Grands Lacs.

« Depuis 1972, le Japon a toujours soutenu le Burundi dans ses efforts de développement économique. Etant un partenaire privilégié, le Japon est toujours resté à l'écoute du peuple burundais même dans les moments les plus difficiles et a apporté sa contribution et son soutien au Burundi », indique M. Fukushima. Il a rassuré que cette politique ne changera pas.

Le Président de la République a remercié le gouvernement japonais pour son appui multiforme dans la réalisation de plusieurs projets de développement au Burundi et surtout dans l'amélioration des infrastructures de transport. Le gouvernement japonais a témoigné son engagement à renforcer la coopération bilatérale entre le Burundi et le Japon surtout à travers le projet de modernisation du port de Bujumbura qui a connu des péripéties diverses liées à la crise de 2015, à la pandémie de Covid-19 et aux changements climatiques dont la montée des eaux du lac Tanganyika et l'apparition d'une nappe phréatique sur le site du projet. Il a remercié toutes les parties prenantes à ce projet qui ont été caractérisées par la recherche des solutions adaptées à chaque problématique pouvant affecter le projet afin d'aboutir à des infrastructures résilientes adaptées au changement climatique et répondant aux normes et standards internationaux.

Des infrastructures en adéquation de la vision Burundi 2040-2060

Le Président de la République a rappelé que le projet de modernisation du port de Bujumbura s'aligne à la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. Cette vision a pour objectif d'améliorer les infrastructures de logistique et l'accessibilité à toutes les zones afin d'engager le pays vers la transformation structurelle pour une économie durable. « C'est pour cela que nous nous réjouissons que le projet revienne répondre à bon nombre de défis grâce aux infrastructures construites », a indiqué le président de la République.

Le Président de la République a invité les personnes qui seront chargées d'opérationnaliser les infrastructures portuaires acquises à se préoccuper de leur maintenance et de leur rentabilité afin d'améliorer les services rendus au port de Bujumbura à la satisfaction des usagers. Maintenant le projet est entre les mains de l'AMPFB. Il revient à elle de le gérer de façon responsable.

Gilbert Nkurunziza



Le chantier naval moderne au port de Bujumbura vient répondre aux besoins énormes de réparer et d'inspecter les bateaux immatriculés au Burundi qui devaient auparavant faire recours aux ports de Kigoma et de Kalemie en cas de réparation.

Juge unique : un principe qui mérite des mesures d'accompagnement

Le renforcement du principe du juge unique est l'une des principales innovations apportées par la loi numéro 1/26 portant code de l'organisation et de la compétence judiciaire qui a été promulguée le 26 décembre 2023 par le Président de la République. Ce principe présente des avantages mais, aussi des inconvénients, selon les experts en droit. Raison pour laquelle il nécessite des mesures d'accompagnement



Le système du juge unique appliqué dans le nouveau code de l'organisation et de la compétence judiciaire en vigueur mérite des mesures d'accompagnement pour améliorer la qualité des jugements rendus par les magistrats.

L'accélération de la justice figure parmi les avantages de ce système

L'avocat Nsabimana indique que l'un des avantages du principe du juge unique est l'accélération de la justice face aux lenteurs et aux prorogations interminables des causes dont les justiciables sont victimes, car ce principe facilite la rapidité dans la prise des décisions. «Il est difficile de trouver du temps dans le bref délai en cas de formation collégiale pour délibérer

et prononcer le jugement», raconte-t-il. Et d'ajouter : «Rassemblez trois magistrats qui discutent pour donner leurs points de vue prend du temps»

Me Nsabimana évoque également que le système du juge unique favorise la responsabilisation du juge. Ce dernier doit être responsable de la décision qu'il prend, car il ne va pas se cacher derrière ses collègues comme dans la collégialité. « Il est facile d'identifier l'auteur de la décision

et on peut évaluer sa qualité de prestation », explique le juriste. D'après lui, la décision rendue permet d'apprécier si le juge est compétent ou s'il a été influencé par d'autres facteurs. Ainsi, le principe du juge unique facilite le contrôle de la qualité professionnelle du magistrat dans le travail.

Quid des inconvénients ?

« Le principe du juge unique risque de mettre en cause les principes importants pour un procès équitable qui sont l'indépendance et l'impartialité », indique Me Nsabimana sur la question de savoir les inconvénients que présente ce système. D'après lui, il est facile d'influencer les magistrats dans le cas du juge unique contrairement à la collégialité, puisque cette dernière offre une garantie d'impartialité et d'indépendance. « Dans la collégialité, la tendance d'un juge de favoriser une partie et de défavoriser une autre est limitée », fait-il savoir. Ainsi, il est difficile d'exclure le favoritisme dans la décision du juge unique car ce dernier, faute d'un contrôle de la part de ses pairs peut ne pas statuer en toute sérénité sans parti pris ou préjugés.

Selon Me Nsabimana, le système de juge unique peut également impacter négativement la prise de décisions éclairées. Il souligne que les nouveaux magistrats peuvent

se heurter à la complexité d'une affaire et manquer l'expérience et l'expertise de leurs collègues dans le processus du juge unique. Il rappelle que l'union fait la force

Un système qui nécessite des mesures d'accompagnement

Pour l'avocat-conseil Nsabimana, le système du juge unique appliqué dans le nouveau code de l'organisation et de la compétence judiciaire mérite des mesures d'accompagnement pour améliorer la qualité des jugements rendus par les magistrats. Ces mesures consistent principalement à accompagner les juges en renforçant leurs capacités, et en mettant en place un cadre d'évaluation de la qualité des décisions rendues. « Il faut que la quantité soit mariée à la qualité dans le processus du juge unique » conclut-il.

Après une année d'implémentation du système du principe du juge unique, certains représentants du peuple se sont montrés pessimistes face à la nouveauté apportée par cette loi par rapports aux préoccupations du système judiciaire burundais. Dans la plénière du 3 octobre 2024, ils ont estimé que ce système offre également des facilités de favoriser la corruption.

Méchaël Tuyubahe

#STOP INFOX

Les réseaux sociaux, un vecteur de Fake news

Les rumeurs, la désinformation et les fake news gagnent du terrain sur les plateformes digitales. Dans son programme d'éducation aux médias, la rédaction du journal Burundi Eco traque chaque semaine, les fausses informations et les rumeurs de mauvais goût qui déroutent les internautes qui consomment des informations contaminées

L'évolution technologique apporte des facilités pour partager les informations à travers l'échange des texts, des appels vidéo, des messages vocaux.... Cette façon de communiquer, de partager ses idées comme bon nous semble enfraint parfois la réglementation et montre souvent la volonté de nuire qui se cache souvent derrière l'intention de communiquer.

En septembre dernier, la toile a vibré au rythme des violences conjugales aux allures d'homicides à Rumonge. Les images choquantes d'un homme surpris en plein ébat sexuel ont fait le tour du monde. L'époux aurait planté une hache dans le crâne de la victime. Durant la même semaine, les internautes rapportent un cas d'une fille victime d'un arrêt cardiaque durant un rapport sexuel dans un hôtel à Rumonge. Après vérification, les autorités administratives ont révélé que les deux informations étaient fausses et ne visaient qu'à ternir l'image de ladite localité.

Les domaines de l'éducation et de l'emploi dans le viseur

Les vidéos générées par l'intelligence artificielle invitant les ressortissants burundais à postuler



Avant de partager les informations, il est judicieux de se rassurer d'abord que ces informations proviennent d'une source sûre.

pour des postes à pourvoir en Australie, au Canada, en Belgique ou en Allemagne sont légion. Des programmes de bourses d'études ou d'immigration au Canada deviennent virales sur les réseaux sociaux. Il est difficile de distinguer le vrai du faux.

Les fausses informations et les rumeurs pullulent. Avant de partager les informations, il est judicieux de se rassurer d'abord que ces informations proviennent d'une source sûre. Un travail qui s'avère difficile d'autant plus que certains médias n'ont pas ces réflexes dans leurs pratiques quotidiennes.

Les internautes imprudents victimes d'arnaques

Sur la messagerie WhatsApp, les administrateurs infiltrant

les groupes de discussion pour inviter les membres à intégrer leurs plateformes pour gagner des millions de Fbu avec leur smartphone. Chacune des centaines de personnes n'hésitent pas à mettre la main dans la poche pour s'inscrire en envoyant un montant qui oscille autour de 18 000 et 20 000 Fbu. Ainsi, les administrateurs expliquent que chaque utilisateur aura droit à un bonus de 85 000 Fbu sur son compte Lumicash. Ils proposent également une série d'opérations à mener : visualiser des vidéos, partager des visuels publicitaires ou participer à des tombolas pour gagner plus d'argent.

Après une première vue, on dirait que c'est une pratique réelle, mais c'est purement et simplement de l'escroquerie, du vol organisé. Comme ce sont des plateformes détenues à 100% par les administrateurs, ces derniers

ont le monopole de commenter, ils annoncent en boucle ceux qui ont décroché des prix sous forme de bonus qui ne sont pas malheureusement confirmés par les heureux gagnants. Certains indices portent à croire que ces escrocs qui inondent la toile avec de fausses promesses utilisent les logiciels de retouche des images pour faire croire qu'il y en a qui gagnent des bonus. Notre rédaction a pu déceler pas mal d'incohérences entre les noms d'utilisateurs, les heures de dépôt des frais ou de réception des bonus, etc. Dans un contexte de pauvreté monétaire accrue, pas mal d'internautes tombent dans les mailles du filet des arnaqueurs. L'utilisation des réseaux sociaux impose des mesures prudentielles pour protéger ses données personnelles, sa vie privée et préserver sa dignité.

Les institutions publiques ne sont pas à l'abri

L'exploitation des réseaux sociaux devient de plus en plus complexe. Les comptes des institutions publiques sont parfois victimes d'usurpation par des personnes qui se font passer pour une telle ou telle autre autorité. Pire encore, des dérapages ont été constatés chez les gestionnaires de certains comptes des institutions publiques.

Les personnes mal intentionnées rédigent régulièrement des communiqués sur des ventes aux enchères supposées ou fictives. On peut lire dans les groupes de discussion des appels à inscription pour les acheteurs potentiels des engins roulants, des vélos, des matelas, des téléphones, des pagnes ou des postes téléviseurs saisis par le fisc. Les auteurs de ces messages précisent les canaux d'inscription et la personne à contacter. Ce

genre de message montre que les auteurs veulent extorquer des fonds aux internautes. Pour sa part, l'Office Burundais des Recettes OBR dément ces informations. « Ceux qui exploitent les réseaux sociaux avec des images de nos agents en uniforme de service ne veulent qu'escroquer la population sous prétexte qu'il y a une vente aux enchères programmée. Ne payer aucun sou, il n'y a pas de produits saisis en vente actuellement. Nous tenons à informer le public que tous les communiqués et annonces de l'OBR sont consultables sur le site : www.obr.bi », a réagi l'OBR en septembre dernier.

Une synergie des efforts pour barrer la route aux fausses informations

Les recherches montrent que plus de 30% des Burundais utilisent désormais les réseaux sociaux. « Le journalisme citoyen devient de plus en plus accessible à tous. Cela coïncide avec le fait que chacun a le droit d'exprimer ses opinions. Mais si les gens ne sont pas éduqués à parler correctement ou à respecter la dignité des autres, les expressions haineuses se manifestent », a souligné Spageon Ngabo lors d'une session de sensibilisation sur la lutte contre la désinformation, les discours de haine à l'Université de Ngozi (UNG).

A l'ère du numérique, les discours haineux et d'incitation à la violence s'amplifient. A l'approche des élections, chacun doit s'examiner et s'assurer que ses propos ou les informations partagées ne nuisent à personne. La propagation de fausses informations et des rumeurs peut déboucher sur des conflits voire des cas de violence dans le pire des cas.

Benjamin Kuriyo

Plantwise annonce la reprise de ses activités au Burundi avec le programme "PlantwisePlus"

Bujumbura, 7 Octobre 2024. A l'occasion de la journée portes ouvertes organisée par le royaume des Pays Bas au Burundi pour mettre en lumière l'ensemble des activités de coopération au développement soutenues par l'Ambassade des Pays-Bas au Burundi qui s'est tenue le 30 Septembre, Plantwise, l'un des projets financé au Burundi (2020 à 2023) a annoncé la reprise de ses activités ce dernier trimestre de 2024 dans le cadre de "PlantwisePlus".



Marquant la célébration du 60e anniversaire de relations diplomatiques bilatérales entre les Pays Bas et le Burundi de 1964 à 2024, l'événement tenu sous le slogan « Ensemble Avançons » a présenté les programmes clés soutenu par le Royaume des Pays Bas qui ont investi plus 550 millions de dollars américains (USD) au cours des vingt dernières années afin de contribuer au bien être, à la prospérité et à l'autonomisation des Burundais.

Pour Plantwise, cette transition vers une deuxième phase s'inscrit dans un engagement pour renforcer la productivité agricole, l'autonomisation des agriculteurs et la promotion de l'égalité des sexes au sein des communautés agricoles au Burundi.

Depuis le début de ses interventions au Burundi en 2021, le projet Plantwise qui vise à accroître la sécurité alimentaire et améliorer

les moyens de subsistance des populations rurales s'est concentré sur les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles qui selon la FAO généralement subissent des pertes équivalant à près de 40 % de leurs productions agricoles en raison des maladies et ravageurs qui attaquent leurs cultures.

Le Dr.Ir. Célestin Niyongere, chef de programme de recherche sur les productions végétales à l'ISABU, qui a coordonné le projet Plantwise,

dans un commentaire aux médias a partagé les réalisations de l'initiative : " Avec la première phase de ce projet mis en œuvre de 2020-2023; nous avons pu former des docteurs de plantes, qui maintenant sont au service des agriculteurs au niveau de toutes les communes du Burundi. Ce réseau étendu compte 121 cliniques phytosanitaires qui contribuent en faveur de l'accès à l'information sur la gestion durable de la santé des plantes en donnant aux agriculteurs les connaissances nécessaires pour protéger leurs



cultures et améliorer ainsi leurs rendements et les revenus au sein des ménages.

Grâce à des méthodes directes telles que les cliniques phytosanitaires, les rassemblements pour la santé des plantes et les conversations communautaires qui encouragent l'évolution des mentalités et l'autonomisation des femmes dans les communautés agricoles rurales ainsi qu'à des méthodes indirectes telles que les campagnes de vulgarisation de masse. Le projet a touché plus de 540 491 agriculteurs."

Il a été noté qu'en favorisant un secteur agricole plus robuste, PlantwisePlus envisage d'appuyer les efforts fournis par le gouvernement et autres partenaires pour créer un avenir meilleur pour la population et le paysage agricole au Burundi dans lequel les petits exploitants agricoles produisent assez pour nourrir tout le pays et bénéficient aussi de l'excédent pour l'exportation.

D'après son rapport de fin de projet, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'identification et la gestion des menaces émergentes pour la productivité agricole au Burundi. En 2023, le projet a franchi une étape importante en identifiant deux ravageurs jusqu'alors inconnus dans le pays : la cochenille de la mangue et la cochenille orthezia des agrumes. Cette réalisation a marqué un tournant dans les efforts déployés par le projet pour protéger le secteur agricole contre les menaces potentielles. Le cochenille de la mangue est actuellement contrôlée suite à l'introduction et l'élevage des parasitoïdes, grâce à la collaboration entre plantwise FAO et IITA.

En effet, l'identification précise des organismes nuisibles est essentielle pour mettre en œuvre des mesures de contrôle efficaces, développer des interventions ciblées et informer les décisions politiques afin de vaincre les faiblesses qui subsistent dans le système phytosanitaire au Burundi.

AGRICULTURE

Quand la BAD compte améliorer la production agricole

La Banque Africaine de Développement a annoncé un financement de plus de 323 millions de dollars américains pour le projet de développement intégré Burundi-Rwanda afin de booster la production agricole et de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays voisins. Du côté du Burundi, un montant de 120 millions de dollars est affecté dans l'agriculture afin de favoriser la diffusion des technologies pour la transformation agricole et la mise en place des infrastructures de production résilientes

et la création d'emplois dans les chaînes de valeur ciblées», lit-on dans le plan de mise œuvre de ce projet. Il favorisera l'intégration régionale et le commerce par la construction des infrastructures routières. Il compte également réduire les coûts de déplacement et renforcer la sécurité routière. Ce projet sexennal compte démarrer au mois de novembre prochain pour prendre fin en décembre 2030.

Plus 120 millions de dollars décaissés au profit des agriculteurs burundais

Pour le Burundi, le Fonds Africain de Développement (FAD), guichet concessionnel du Groupe de la Banque Africaine Développement a accordé un don de 48,94 millions de dollars, renforcé par un autre don de 26,95 millions de dollars provenant de la facilité d'appui à la transition. Le Burundi tirera profit également d'un cofinancement du Fonds international de développement agricole d'environ 50 millions de dollars. Le reste du montant du projet est accordé au Rwanda sous forme d'un prêt pour le développement des infrastructures résilientes.

Les fonds du Burundi seront affectés principalement dans le domaine de l'agriculture, surtout dans la diffusion des technologies pour la transformation agricole et la mise en place des infrastructures de production résilientes afin d'améliorer le rendement et la



Les agriculteurs burundais vont bénéficier du projet de développement intégré Burundi-Rwanda financé par la BAD à la hauteur de de 323 millions de dollars américains.

résilience des chaînes de valeur prioritaires. « Le projet facilitera ainsi l'accès aux semences et de garantira la disponibilité des engrais et des pesticides pour 24 000 hectares de terres aménagées». Le financement couvrira aussi la création des agropoles dans les provinces de Cibitoke et de Karuzi.

Des millions de personnes en profiteront

L'implémentation de ce projet multinational se concentre principalement sur la plaine de la Ruzizi (à la frontière entre le Burundi, la RDC et le Rwanda), dans la région Centre-Est du Burundi, et

sur les routes transfrontalières dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Rwanda.

La BAD projette que 120 000 Burundais dont 80 000 dans les provinces de Bubanza, Bujumbura et Cibitoke, et 40 000 dans les provinces de Gitega, Karuzi et Muramvya bénéficieront directement du projet. Quant à la composante Rwanda, le projet étend la réfection des routes aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, proches du Burundi et de la RDC, qui profite à environ 2 millions de citoyens burundais et rwandais. La BAD estime que les agriculteurs, les commerçants et la population

en général vont profiter de la réhabilitation des infrastructures routières et de l'amélioration de la connectivité et du commerce.

D'après les cadres du bureau pays de la BAD au Burundi, à part l'amélioration de la productivité et l'augmentation des productions agricole et animale dans les quatre chaînes de valeur ciblées, le projet permettra la création d'environ 20 000 emplois additionnels tout en renforçant les capacités et les interventions dans les secteurs public, privé et des organisations de producteurs.

La BAD révèle que la composante Rwanda porte sur le volet routier. «Elle prévoit la réhabilitation des routes transfrontalières pour les rendre conformes aux normes en matière de revêtement bitumineux, soit 215 kilomètres, y compris les routes reliant le Rwanda au Burundi, à la République Démocratique du Congo et à l'Ouganda le long des corridors central et nord».

Une sous-composante du projet est axée sur la construction d'un poste-frontière à guichet unique à la frontière d'Akanyaru Haut, entre le Rwanda et le Burundi, afin de renforcer le commerce entre les deux pays et au sein de la CAE. Toutefois, les tensions politiques entre les deux pays frères et la fermeture temporaire de la frontière impactent négativement le commerce frontalier.

Méchaël Tuyubahe

Le café, un joyau économique en danger ?

Malgré la fierté que le café suscite dans notre pays, ce pilier de l'économie burundaise perd son attrait pour les agriculteurs, en particulier les jeunes. Des prix rémunérateurs trop bas, un encadrement insuffisant et des intermédiaires qui profitent de la situation mettent en péril l'avenir de cette culture emblématique. Ce désengagement pourrait-il mener à la disparition de cette source vitale de devises pour le Burundi ? Dans ce reportage, les caféiculteurs de la province de Kayanza partagent leur triste réalité.

La production de café burundais est en déclin rapide aujourd'hui. Etant donné que ce produit figure parmi les principales cultures d'exportation du pays, l'économie nationale en souffre également. En décembre 2023, la Banque centrale a signalé une baisse de 46,1% de la production du café vert. Cette situation a entraîné une chute de 45% des recettes d'exportation liées au café vert.

Parmi les principales raisons de cette baisse, on note le désintérêt des caféiculteurs en raison d'un prix rémunérateur trop faible. Actuellement, un kilo de café cerise A s'achète au producteur à 1 380 FBu, soit environ cinquante cents américains. Un kilo de café de qualité moyenne, torréfié au Burundi se vend entre 40.000 FBu et 50.000 FBu. Sachant que 6 à 7 kg de café cerise produisent environ 1 kg de café prêt à la consommation.

Pour de nombreux producteurs, la culture du café n'est plus aussi attrayante que celle d'autres cultures vivrières. Un caféiculteur nommé Miburo, rencontré à Ngozi, explique : « Un kilo de café cerise A se vend aujourd'hui à 1 380 FBu, tandis qu'un kilo de haricots, un aliment de base, se vend à 4 000 FBu. Pour moi, il est donc plus raisonnable de cultiver des haricots qui nécessitent moins d'efforts, mais qui se vendent presque trois fois le prix du café ». Il ajoute que c'est suite à ces calculs que certains de ses voisins ont décidé d'arracher leurs caféiers pour se tourner vers des cultures moins exigeantes et plus rentables à court terme. Selon lui, un prix raisonnable pour 1 kilo de café au producteur devrait être d'au moins 5 000 FBu.

L'impact du faible prix du café sur l'économie nationale

Le faible prix rémunérateur du café a des conséquences néfastes sur l'économie nationale. L'une des principales conséquences de cette situation est l'augmentation des fraudes concernant le café, qu'il soit sec ou sous forme de cerises. Ce café est exporté frauduleusement vers les pays voisins où les prix sont plus élevés. Nzimpura, un caféiculteur rencontré à Kayanza, confirme : « Le prix bas est vraiment le seul problème de la culture du café. On soupçonne même que beaucoup de notre café part frauduleusement au Rwanda à la recherche de meilleurs prix », dit-il.

En effet, au mois de mai dernier, plus de 4 tonnes de café sec ont été saisies par l'administration locale dans la province de Kirundo, frontalière avec le Rwanda, car elles étaient suspectées d'être destinées à la vente au Rwanda. La fraude concerne également le café cerise.



La production de café est majoritairement entre les mains de petits agriculteurs et des coopératives.

A Kayanza, lors d'un procès, un des présumés fraudeurs de café a avoué avoir acheté 100 kg de café cerise à 2 200 FBu le kilo auprès des producteurs pour les revendre au Rwanda à 1 400 Frw le kilo, soit environ 4 200 FBu, plus du triple du prix en vigueur au Burundi. Ce phénomène ne date pas d'hier dans les provinces du Nord. Beaucoup d'autres cas de fraude s'étaient passés auparavant.

Les intermédiaires : une chaîne qui pèse sur les producteurs

Divers acteurs du secteur café au Burundi soulignent que le faible prix rémunérateur pour les caféiculteurs est largement attribué à une multitude d'intermédiaires présents dans la filière. Claver Nzimpura, un caféiculteur expérimenté de Kayanza, décrit cette situation comme une « grosse chaîne » qui pèse lourdement sur les producteurs.

Il propose de simplifier le système en réduisant le nombre d'acteurs à l'Etat, aux agriculteurs et à un revendeur, éliminant ainsi les intermédiaires superflus. Il déclare : « Je suggérerais qu'il n'y ait que l'Etat, l'agriculteur et un revendeur, sans tous ces autres intermédiaires. L'Etat doit percevoir des taxes, nous avons besoin de revendeurs pour acheminer notre café sur le marché et les agriculteurs sont indispensables à la filière. Mon idée est d'avoir uniquement ces trois acteurs sans d'autres qui viendraient encore plus grignoter le prix donné aux agriculteurs ».

Il estime que cette approche rendrait la filière café plus attrayante sans nécessiter des

incitations supplémentaires, les bénéfices étant évidents pour tous. Un phénomène inquiétant se développe également : certains intermédiaires achètent le café cerise à bas prix aux producteurs, lui attribuant un poids largement inférieur à son poids réel avant de le revendre aux stations de lavage.

Les victimes de cette arnaque sont les caféiculteurs qui préfèrent être payés immédiatement même à bas prix au lieu de le vendre aux stations de lavage et attendre la fin de la saison pour être payés.

Une préoccupation du gouvernement

Le gouvernement burundais partage ces préoccupations. Lors d'une réunion avec les parties prenantes, le ministre en charge de l'agriculture, Prosper Dodiko, a souligné que la chaîne de production du café, de la pépinière au marché international, fait face à des défis importants. Il a mentionné des problèmes tels que les emprunts à grand bénéfice, les commissionnaires, la fraude et la mauvaise négociation sur le marché international.

Le Président de la République Evariste Ndayishimiye a également exprimé son inquiétude face à la présence de multiples intermédiaires, déclarant : « Il est incompréhensible que le café du Burundi soit vendu à 3,6 USD le kg alors que celui des autres pays de la région se vend entre 7 et 8 USD. »

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a déjà exprimé son souhait d'éliminer les intermédiaires afin d'établir un lien direct entre les producteurs et les acheteurs internationaux, réduisant

ainsi les pertes financières. En août dernier, un memorandum d'entente a été signé entre le gouvernement, via l'ODECA, et la société américaine American Roasters Coffee Company, visant à établir des relations commerciales directes et à réduire le rôle des intermédiaires, souvent perçus comme nuisibles à la valorisation du café burundais.

De plus, un autre memorandum similaire a été signé le 3 septembre 2024 entre le ministre en charge de l'agriculture et son homologue chinois en marge du Forum sino-africain de développement à Beijing.

Des tâtonnements dans la filière

L'histoire du café au Burundi débute avec l'imposition de sa culture par les colons qui obligeaient les agriculteurs à cultiver le café sans compensation. Face à cette contrainte, les Burundais ont d'abord détruit les plants, mais ont progressivement réalisé le potentiel économique du café, surtout avec la garantie d'achat du café par les colons. Entre 1950 et 1960, 13,5 millions de plants ont été repiqués.

Après l'indépendance du pays en 1962, la production du café a perduré bien que l'intervention publique soit restée limitée. Dans les années 1970, le président de l'époque feu Jean Baptiste Bagaza a encouragé la culture du café en imposant aux jeunes de planter des caféiers avant de se marier. Ce qui a changé les mentalités et fait grimper la production à 30 000 tonnes entre 1970 et 1990.

Le modèle de production reposait sur un monopole d'Etat, où les agriculteurs recevaient des aides et une garantie d'achat des intrants à bas prix. Toutefois, avec le temps, les incitations ont diminué, rendant la filière café moins attrayante. Pour revitaliser le secteur, entre les années 1990 et 2000, des réformes ont été lancées, menant à la privatisation complète de cette filière en 2008. Cela a favorisé la concurrence et encouragé le regroupement en coopératives des agriculteurs.

Bien que les prix aient augmenté au début de la privatisation de la filière, certains acheteurs ont tenté de payer au plus bas pour maximiser leurs profits. Ce qui a

nécessité une intervention de l'Etat. Cette situation a amené l'Etat à reprendre le contrôle du secteur, conduisant à la création de l'Office de Développement du Café du Burundi (ODECA) en 2019.

Peu de rigueur dans l'encadrement

Depuis 2020, la filière est redevenue un monopole d'Etat, bien que d'une manière plus souple qu'auparavant, alliant gestion privée et réglementation publique.

La production du café est majoritairement entre les mains des petits agriculteurs et des coopératives. Cependant, l'Etat joue un rôle clé en régulant le secteur via l'Office de Développement du Café du Burundi (ODECA), qui supervise la qualité et la commercialisation du café. L'ODECA est responsable de l'autorisation d'ouverture des stations de lavage, du contrôle de la qualité du café lavé, de la fixation des prix aux producteurs et de la garantie de leur paiement.

Pour les caféiculteurs rencontrés, confier la filière du café à l'Etat n'était pas une mauvaise décision en soi, mais le problème réside au niveau des mesures d'accompagnement. Pour ces caféiculteurs, les agents de l'Etat ne suivent pas les producteurs aussi méticuleusement que les faisaient les acteurs privés. « Lorsque nous gérons nous-mêmes nos plants, tout fonctionnait bien, car nous étions directement impliqués dans leur entretien. Depuis que la filière est passée sous le contrôle de l'Etat, les choses ont changé. Je ne blâme pas l'Etat en tant que tel, mais plutôt ses employés qui sont censés nous former et améliorer la filière. Par exemple, cette année, ils n'ont pas pulvérisé les traitements nécessaires sur les plants. Avant, lorsque nous faisions la gestion directe du secteur, les soins étaient efficaces et ponctuels », déclare Nzimpura avec indignation.

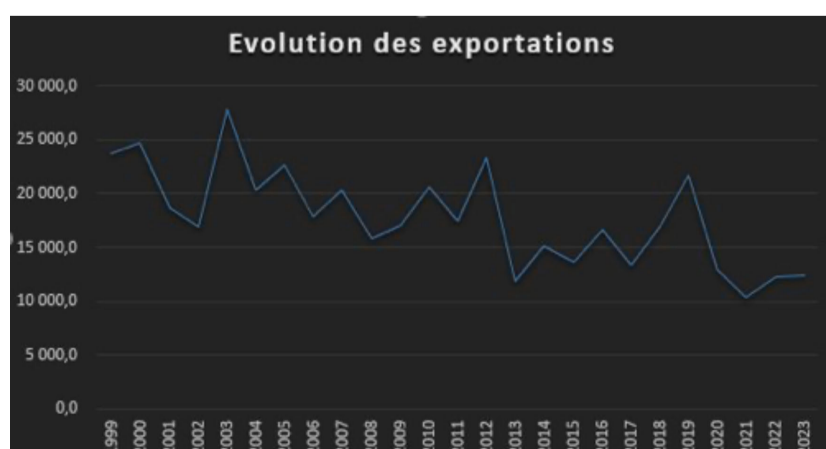
La vétusté des vergers

L'autre défi qui hante le secteur du café au Burundi est le vieillissement des plants. On estime qu'environ 28 % des caféiers ont plus de 40 ans. Ce qui impacte beaucoup les caféiers. Pour y faire face, en 2021, l'ODECA a initié des activités de mise en place des plantations industrielles propres à l'Etat sur une superficie de 67 ha dans les provinces de Cankuzo, Ruyigi et Mwaro. A part qu'elles ne sont pas assez vaste, ces plantations ont été implantées dans les nouvelles régions et ça prend entre 4 et 5 ans pour qu'un caféier commence à produire.

A cela s'ajoutent la dégradation et la faible fertilité des sols, mais aussi l'absence de pratiques agricoles appropriées. Tous ces facteurs entraînent une production du café qui est en deçà des attentes. De plus, la croissance démographique rapide sur des terres non extensibles constitue un obstacle supplémentaire à la culture du café, exacerbant les difficultés du secteur.

Il importe de noter que les provinces à vocation caféicole comme Kayanza sont également les provinces qui ont des densités de population élevées. Selon les statistiques datant de 2023, la densité de la population dans la province de Kayanza était estimée à 659 habitant par km².

Cet article a été rendu possible grâce à Journalismfund Europe et a été réalisé par moi, Florence Inyabuntu et Ilaria Beretta, avec le soutien du Dr Parfait Nitunga.





VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

